

Les Anchois du golfe du Lion (II^e note)

par

CLAUDE JUGE

Laboratoire de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes, Sète (France)

A l'occasion d'une étude portant sur les Anchois du golfe du Lion, LEE et JUGE avaient remarqué en 1964 que la moyenne vertébrale de ces Poissons paraissait variable dans un secteur donné.

En 1966 nous avons personnellement précisé ces différences en observant notamment deux lots d'Anchois prélevés dans la région de Sète et présentant des moyennes vertébrales très différentes. Dans le premier de ces lots, provenant de l'étang de Thau, le nombre moyen de vertèbres était de 44,8; dans le second, récolté au large de Sète, sa valeur était nettement plus élevée : 45,88.

Ce n'est pas la première fois que de semblables différences ont été relevées entre l'Anchois pris dans la zone côtière et dans les lagunes et celui pêché au large. Cela a fait l'objet de remarques de la part de LO GIUDICE en 1922 et, très récemment, de TORTONESE.

Il nous a paru nécessaire d'approfondir cette question en utilisant non seulement les caractères biométriques mais en procédant, parallèlement, à l'analyse électrophorétique des cristallins. En effet comme viennent de le montrer BONNET & PICHOT [1968] à la suite de RABAEY [1964], et de SMITH & GOLDSTEIN [1967], la répartition des protéines contenues dans le cristallin permet de mettre en évidence des variations génétiques entre des individus appartenant à la même espèce.

Dans ces conditions, cinq lots d'Anchois représentant au total 190 individus ont été prélevés sur des apports des pêcheurs de Sète. Trois d'entre eux sont composés de Poissons capturés les 12 et 15 juillet ainsi que le 5 août 1968 dans l'étang de Thau. Les deux autres proviennent de pêches faites au filet tournant au large de Sète, au-dessus de fonds de 80 à 100 m, les 13 juin et 1^{er} juillet 1968.

I – Moyennes vertébrales

Voici les résultats obtenus pour les Anchois provenant du large : pour 35 mâles et 61 femelles mesurant de 126 à 185 mm le nombre de vertèbres varie de 44 à 47, moyenne 45,85. Ce chiffre est extrêmement proche de celui trouvé en 1966 (45,88) et prouve que, contrairement à ce que l'on pouvait penser, la moyenne vertébrale des Anchois peut être relativement stable. Cependant il est nécessaire pour cela que l'on compare entre eux des lots provenant, non seulement d'un même secteur géographique, mais encore de captures faites à la même distance de la terre, dans une zone où les conditions naturelles sont peu variables.

Le deuxième lot, celui de l'étang de Thau, comprend 97 Poissons provenant de trois pêches. La première renferme 17 individus mesurant de 99 à 131 mm chez lesquels la moyenne vertébrale est de 44,41. Les Poissons provenant de la deuxième pêche, au nombre de 25, mesurent de 99 à 122 mm; ils ont une moyenne vertébrale de 44,48. Enfin les 55 Anchois provenant de la troisième pêche, longs de 98 à 134 mm, ont une moyenne de 44,30. Pour l'ensemble du lot, la moyenne est de 44,33.

Ainsi, les différences observées en 1966 sont largement confirmées. Mais si les chiffres obtenus pour les lots provenant du large sont parfaitement comparables il n'en est pas tout à fait de même pour ceux provenant de la zone côtière. En effet en 1966 la moyenne obtenue pour les Poissons pêchés près de terre et dans l'étang de Thau était de 44,80. On peut trouver à cette différence une explication. En effet,

Rapp. Comm. int. Mer Médit., 20, 3, pp. 461-463, 2 fig. (1971).

dans le lot étudié en 1966, nous avons groupé des Anchois provenant de l'étang de Thau et de la zone côtière maritime ce qui peut expliquer une légère supériorité de la moyenne.

Quoi qu'il en soit un fait demeure. Les Anchois provenant de l'étang de Thau ont une moyenne vertébrale très distincte de celle des Poissons pris au large. Les premiers ont en moyenne une vertèbre et demie de moins que les seconds.

II – Caractères biochimiques

Pour chacun des lots provenant soit de l'étang de Thau soit du large de Sète, nous avons calculé le pourcentage de chaque fraction protéinique des cristallins et établi la moyenne. Ces données permettent de dégager deux courbes types, l'une caractérisant les Anchois de l'étrang de Thau (Fig. 1), l'autre ceux du large (Fig. 2). Dans les deux cas on relève la présence de 8 fractions. Deux d'entre elles migrent du côté cathodique du réservoir de dépôt, les autres s'étalent sur 7 cm environ, du côté anodique.

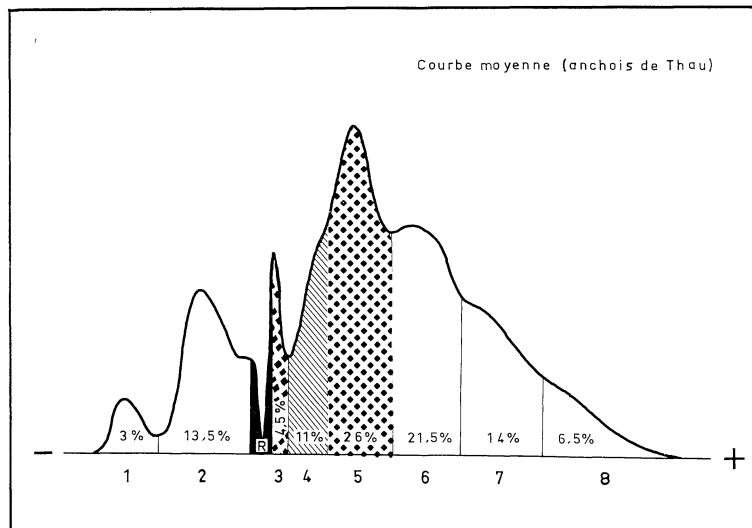


FIG. 1. — Courbe type de répartition des protéines du cristallin pour les Anchois de l'étang de Thau.

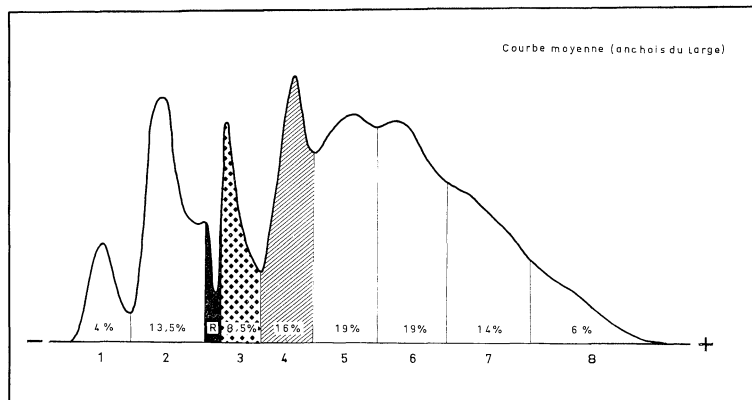


FIG. 2. — Courbe type de répartition des protéines du cristallin pour les Anchois du large, dans la région de Sète.

L'étude comparative de ces courbes montre que deux groupes peuvent être mis en évidence. Le premier renferme des fractions que l'on retrouve d'une manière identique dans les deux lots : ce sont les fractions 1, 2, 6, 7 et 8 présentées dans les figures.

Le deuxième groupe est composé de fractions dont l'aspect est différent selon les lots. Ce sont tout d'abord les deux bandes proches du point de dépôt correspondant aux fractions 3 et 4. Elles sont plus faibles chez l'Anchois de l'étang de Thau puisqu'elles représentent respectivement 4, 5 et 11 p. 100 du total. Pour l'anchois du large leurs pourcentages respectifs sont de 8,5 et 16 p. 100. Dans les deux cas la fraction 5 est la plus importante mais elle présente un pourcentage nettement plus élevé dans le cas de l'étang de Thau (25 p. 100 contre 19 p. 100).

Ainsi, les données biométriques sont confirmées par les données biochimiques. Les Anchois de la région de Sète constituent des groupes distincts. L'un de ces groupes, vivant au large, paraît relativement homogène; les autres se tiennent près des côtes et sont probablement plus hétérogènes à l'exception peut-être de celui de l'étang de Thau qui nous semble stable.

Que représentent dans la systématique ces lots, les uns par rapport aux autres? Il est encore difficile de le préciser. Des auteurs américains considèrent que de telles différences correspondent à des populations distinctes. Ce mot de population ne peut pas être retenu en français puisqu'il revêt dans notre langue un sens différent. En français, les populations groupent des individus provenant de secteurs géographiques différents ou de périodes distinctes; elles peuvent parfaitement être semblables morphologiquement et biochimiquement. En revanche il nous semble que les différences apparues entre les deux lots d'Anchois étudiés peuvent être désignés sous le nom de race comme c'est le cas pour d'autres Poissons, les Sardines par exemple.

